

# Designer micro-entrepreneur ; des changements s'imposent pour vivre vraiment de votre métier

Comprendre comment faire du design une activité rentable

6 demies journées / 24h  
ou 3 jours / 24h

Tarif « spécial micro-entrepreneur » 720 € HT  
Tarif de référence 1 560 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

## OBJECTIFS

- Comprendre comment organiser son activité de designer en connaissant les différents statuts
- Obtenir un meilleur revenu et devenir plus compétitif
- Savoir déclarer son activité et changer de statut
- Comparer les bénéfices attendus avec son statut actuel du designer

## PUBLIC CONCERNÉ

Designers indépendants (graphique, packaging, interactif, motion...) ou designers salariés désirant devenir free-lance.

## PRÉ-REQUIS

Justifier d'une activité ou d'études de design.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz et évaluation en amont de la formation ; présentiel pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 22). Alternance de théorie (gestion sociale et fiscale) et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques. Possibilité de travailler sur les cas pratiques des apprenants.

## ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 22 de ce document

## PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 5 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

## ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

Programmation de la formation pour 2021		
3, 4, 5 (le matin) et 10, 11, 12 (l'après-midi)	Février	2021
12, 13, 14 (le matin) et 19, 20, 21 (l'après-midi)	Avril	2021
19, 20, 21 (le matin) et 26, 27, 28 (l'après-midi)	Juillet	2021

## LIEU DE LA FORMATION

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

## ACCÈS

Télécharger ZOOM : [https://zoom.us/download#client\\_4meeting](https://zoom.us/download#client_4meeting)

## PROGRAMME

### Appréhender globalement et en détail le marché du design pour trouver un positionnement unique

- Structurer votre vision de votre métier, de votre marché
- Réussir à franchir les étapes pour vivre de votre activité de designer
- Comprendre les bénéfices de la différenciation et la source de valeur ajoutée du design

### Comprendre comment organiser votre activité de designer en connaissant les différents statuts

- Exercer le métier de designer : les différents statuts, leur combinaison et leurs avantages respectifs
- Comparer les revenus, les impôts, les droits, les garanties, les prestations et les cotisations sociales, entre statuts
- Identifier les différentes formes d'activité de designer en société et savoir créer une société
- Combiner plusieurs statuts pour gérer l'ensemble des activités du designer

#### MISE EN SITUATION (TRAVAIL EN BINÔME)

### Inspirer confiance et être responsable

- Inspirer confiance aux clients, et aux créanciers
- Travailler en indépendant, c'est aussi engager sa responsabilité... et son patrimoine : quelles sont les solutions pour l'éviter
- Construire son plan individuel de protection sociale et RC Pro :
  - prendre conscience des risques professionnels encourus par le designer
  - quelles sont les offres assurantielles existantes, sont-elles déductibles, sous quelles conditions, que garantissent-elles ?

### Protéger ses créations et percevoir des droits d'auteur

- Encadrer ses commandes avec des documents juridiquement sûrs
- Protéger juridiquement ses œuvres existantes
- Comprendre, justifier et exploiter les droits d'auteur
- Connaître les sociétés d'auteur

### Obtenir un meilleur revenu et devenir plus compétitif

- Calculer une tarification juste et rémunératrice
- Découvrir les outils de tarification existants pour les designers
- Analyser son point d'équilibre financier en fonction de ses charges
- Calculer un prix de journée
- Comparer le seuil de rentabilité et le seuil de confiance pour les clients et les fournisseurs

#### EXERCICES SIMULATION SELON PLUSIEURS SITUATIONS

### Savoir déclarer son activité et changer de statut

- Organiser son activité, s'enregistrer comme professionnel auprès des organismes ou être capable de changer de statut social ou fiscal

### Comparer les bénéfices attendus avec son statut actuel de designer

- Évaluer les gains financiers pour le designer

#### PLAN D'ACTION PERSONNEL



Formation recommandée par l'Alliance France Design



Tél. : 06 13 23 53 89 - christophe@consiliom.design - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755995675 auprès du préfet de région d'Île-de-France

janvier 2021

# Informations pratiques

Tout ce qu'il vous est nécessaire de savoir pour préparer et participer à votre formation.

## Pour s'inscrire

- par mail : [christophe@consiliom.design](mailto:christophe@consiliom.design)
- par téléphone : **06 13 23 53 89**
- par courrier : **Consiliom**  
**72 boulevard de Sébastopol 75003 Paris**



pour les formations sans financement par un OPCO ou Pôle Emploi :  
QR code ci-contre ou  
<https://urlz.fr/bZDZ>

## Délai d'accès en formation

Minimum de 3 jours ouvrés, sous réserve de non demande de prise en charge par un organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, employeur)

## Procédure d'inscription

- J'adresse le formulaire d'inscription en page 15
- Je reçois par mail ou SMS un accusé de réception qui confirme ma demande d'inscription
- Je reçois de la part de Consiliom le devis détaillé de la formation et la fiche descriptive de la formation
- Si j'ai droit au financement de ma formation par un OPCO (OPérateur de COmpétences) ou par Pôle Emploi, je constitue mon dossier de demande de financement au moins six semaines à l'avance (voir pièces du dossier plus loin).
- Si je n'ai pas de prise en charge du financement de ma formation, je règle l'acompte de 30%.
- Je reçois ma convocation valant confirmation de formation au plus tôt 15 jours avant la formation.

## Procédure d'inscription

- Si vous êtes artiste-auteur, votre OPCO est l'AFDAS. La constitution du dossier de financement est expliquée à cette page : <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>
- Si vous êtes profession libérale (ex RSI), connectez-vous au FIFPL à cette page : <https://www.fifpl.fr/>. Pas de subrogation avec le FIFPL. Vous devez avancer les frais de la formation.
- Si vous êtes salarié, adressez-vous à votre service des ressources humaines pour connaître la procédure.

## Transports

- MÉTRO : Ligne 2 station Barbès Rochechouard  
Ligne 4 station Gare du Nord (sortie Boulevard de Denain) ou Barbès Rochechouard,  
Ligne 7 station Poissonnière,
- TRAIN ET RER : Paris Gare du Nord
- VOITURE : un parking est situé au 5 rue d'Abbeville 75010 Paris.
- VELIB : Stations 9002, 9114 et 10029

## Lieu des formations

- Les formations en centre se déroulent toutes, sauf mention contraires, dans les salles de réunion, 11 rue de Belzunce, c/o Maison des photographes 75010 Paris
- Les formations à distance sont dispensées sur la plateforme ZOOM.

## Le premier jour de la formation (sur place)

- L'accueil est ouvert 30 minutes avant le début de la formation. Vous êtes guidé vers votre salle de formation.
- Un petit déjeuner d'accueil est à votre disposition.
- Boissons chaudes et fraîches, fruits et biscuits à discrétion pendant toute la formation
- Les horaires des formations diurnes sont de 9h30 à 18h, soit 7h heures et 30 minutes de formation garantie.
- Les horaires des formations en soirée sont de 19h à 22h, soit 3 heures de formation garantie.
- Les horaires sont adaptables en fonction des contraintes exprimées par les stagiaires, notamment pour des impératifs de transports

## Conditions d'accueil

- 8 stagiaires pour les formations expertes
- 10 stagiaires pour les formations ouvertes à tous, diurnes
- 18 stagiaires pour les formations en soirée

## Suivi de formation

- Signature de la feuille d'émergence obligatoire
- Attestation de formation envoyée par mail à l'issue du stage

## Evaluation des stagiaires et de la formation

- En cours de formation : chaque fin de module fait l'objet d'une interrogation collégiale qui permet de valider les acquis des stagiaires et de revenir sur les points d'incompréhension
- Exercices : des exercices ponctuent la formation et permettent aux stagiaires de s'approprier les contenus.
- A chaud : Formulaire d'évaluation de la formation et bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs, à restituer au formateur le dernier jour avant votre départ.
- A froid : Une à quelques semaines après la formation, le stagiaire reçoit un questionnaire d'évaluation de transfert de compétences, à retourner dans les plus brefs délais.
- Après six mois environ, un questionnaire concernant la mise en place des contenus de la formation est adressé au stagiaire, à retourner dans les plus brefs délais.

## Satisfaction des stagiaires

Il sera demandé aux stagiaires de formuler une recommandation sur le site LinkedIn. Cette recommandation pourra être exploitée en citant le nom du stagiaire dans des documents de communication de Consiliom.

# Bulletin d'inscription

→ À retourner à Consiliom :

Par mail à [christophe@consiliom.design](mailto:christophe@consiliom.design), ou

Par SMS au **06 13 23 53 89**

Raison sociale .....  
Numéro de SIRET .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville.....  
Nom et prénom du responsable chargé de l'inscription.....  
Fonction.....  
Tél. .... Mail.....

## Le stagiaire

Nom ..... Prénom .....  
Fonction.....  
Tél. .... Mail.....

## Formations / stages choisis

❶ Date / / 2020 - Intitulé : .....

Prix HT en € : ..... TVA (+20%) ..... TTC .....

❷ Date / / 2020 - Intitulé : .....

Prix HT en € : ..... TVA (+20%) ..... TTC .....

❸ Date / / 2020 - Intitulé : .....

Prix HT en € : ..... TVA (+20%) ..... TTC .....

## Le financement

Vos formations sont financées par un OPérateur de COmpétences (OPCO)  Oui  Non

Vos formations sont financées par un Pôle Emploi  Oui  Non

*(si non, passer au financement par l'entreprise)*

Nom de l'OPCO ou du centre Pôle Emploi.....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville.....

Tél. .... Mail.....

Nom et prénom du contact dans l'organisme .....

N° d'adhérent ..... N° de prise en charge .....

### Règlement de la formation par l'entreprise

→ Joindre un justificatif d'activité (KBis, SIRENE), un RIB et un chèque de 30% du montant TTC avec ce bulletin, soit : .....

→ Faire parvenir le solde au moins 5 jours avant le début de la formation

### Règlement de la formation par l'OPCO ou Pôle Emploi

→ Joindre à votre bulletin d'inscription un chèque de garantie du montant TTC de votre formation. Ce chèque vous sera restitué dès accord de prise en charge par l'organisme de financement. Dans le cas contraire, au premier jour de la formation, il sera conservé et encaissé par Consiliom.

**Nom, prénom et fonction du signataire**

**Date et cachet de l'entreprise**

**Signature**

Une convention de formation professionnelle, en deux exemplaires, est envoyée au stagiaire avec la confirmation. Le stagiaire doit en retourner un exemplaire accompagné de la feuille de renseignements pédagogiques, du RIB, de l'acompte ou du chèque de caution.

Consiliom se réserve le droit de refuser un stagiaire qui n'aurait pas réglé la totalité de sa formation avant le premier jour.

Consiliom se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation sans dédommagement ni pénalité due au stagiaire ou à son entreprise.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le stagiaire, les conditions sont les suivantes :

Toute annulation ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par mail à [christophe@consiliom.design](mailto:christophe@consiliom.design)

Une annulation ou un report intervenant au plus tard 8 jours avant le début de la formation n'entraînera aucun frais.

Une annulation ou un report intervenant moins de 8 jours avant de début de la formation donnera lieu à une facturation de 80% du montant de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Toute formation commencée est due en totalité